

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1394

Artikel: Vevey 1795
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des goûts et des valeurs...

Tour de France, affaire Lewinsky: ici et là-bas, il y les valeurs qu'on affiche, celles dont on se gausse, les choix du public et les postures de la presse.

L'ACTUALITÉ EN JUILLET, c'est le dopage bien sûr, mais le feuilleton est désormais permanent... et puis le bœuf aux hormones interdit d'Europe et les représailles légales, autorisées par l'OMC qui ont permis aux Américains de taxer très fortement, plus de 100%, certains produits alimentaires européens. Malentendus transatlantiques, indignations dans les médias, indifférence populaire, Virenque comme Lewinsky: explications.

Sourires et scandales inversés

Souvenons-nous de Monika de la Maison Blanche. Les protestations vertueuses de la presse et des milieux d'outre-Atlantique suscitaient l'amusement des Européens; nous pouvions jouer à bon compte le rôle de la vieille civilisation tolérante et faire semblant de nous scandaliser de ce mélange entre vie privée et vie publique. Heureusement les électeurs américains, visiblement plus au fait des ambiguïtés et des réalités de la vie de couple, ont renvoyé les moralistes au vestiaire lors des élections sénatoriales de novembre 1998.

Dans les affaires de dopage, la réaction est presque exactement symétrique. La presse européenne joue volontiers la vertu effarouchée et réclame des champions «propres» sans s'être beaucoup interrogée d'ailleurs sur le fond de l'affaire, autrement dit sur les règles de la compétition-spectacle et sa déconnexion éventuelle d'avec les pratiques sportives du citoyen moyen.

La presse des États-Unis a découvert l'attitude européenne lors de la polémique autour de Lance Armstrong. Son incompréhension est totale. Dans la mesure où le champion cycliste texan est suivi par un médecin, les médias d'outre-Atlantique se demandent où est le problème. Il faut dire que, dans le sport professionnel américain, seuls trois produits sont interdits: la cocaïne, l'héroïne et la marijuana. Sans être un expert, nous doutons d'ailleurs que ces deux dernières substances aient le moindre effet sur l'amélioration des performances. En fait, les pro-

duits non autorisés sont ceux qui sont déjà pénalement interdits.

Or, en Europe, l'attitude du public ne va pas du tout dans le sens prescrit par les médias. Le tour de France 1999 a battu les records d'audience télévisée et la moindre course cycliste secondaire à laquelle participent des champions, telle *À travers Lausanne*, suscite ferveur, enthousiasme et déplacement de la foule. Pourquoi une population qui de valium en viagra a banalisé l'utilisation de béquilles chimiques devrait-elle s'en prendre à des champions sportifs? Au nom de quelles valeurs?

Le parallèle est presque parfait. Des deux côtés de l'Atlantique, une presse et des politiques dénoncent vertueusement des comportements regardés avec une parfaite indulgence sur l'autre continent... et avec une non moins grande compréhension de la part des populations censées s'en indigner.

Entre valeurs et règles du jeu

Quelle leçon tirer de ces épisodes? Les milieux conservateurs parleraient d'une crise des valeurs et ils auraient sans doute raison, mais la solution n'est pas dans le retour à un état de rigueur morale d'autrefois, qui n'a probablement jamais vraiment existé. Il est vrai que les médias (nous parlons ici de la presse dite sérieuse) se sont peu à peu arrogés le droit de dire la morale, d'une manière pas forcément consciente et volontaire. Et ce type de discours n'a manifestement qu'un impact très faible sur une population au niveau d'éducation élevé et qui a appris à développer son sens critique.

Dire que la cohésion d'une société tient à des valeurs partagées n'est pas une preuve de conservatisme. Et le sport est un très bon point de départ pour un renouvellement de la réflexion. Il s'agit d'un domaine qui reposait sur des valeurs morales très fortes, très explicites et très présentes dans la société. Celles-ci ont été en grande partie détruites. Elles ne seront pas restaurées et le sport-spectacle ne va pas cesser de se développer. Une réflexion sur les nouvelles «règles du

jeu» à mettre en place touche ainsi l'ensemble de la société. On n'y parviendra ni par une incantation sur un retour en arrière, ni par l'indignation vertueuse, ni par le politiquement correct. Et là, effectivement, car il s'agit d'atteindre tout le monde et pas seulement un cercle intellectuel étroit, la presse a un rôle important à jouer. jg

Vevey 1795

UN ÉDITEUR BERNOIS a commencé à publier une liste des adresses des entreprises de ce canton en 1795. On la trouve, par exemple, à la Bibliothèque de la bourgeoisie de Berne. Vu la date d'édition, on n'est pas étonné d'y trouver aussi bien des entreprises argoviennes que vaudoises. Celles-ci font l'objet d'un chapitre particulier intitulé «Das Pays de Vaud Berner Gebiet». Pour Vevey, une longue liste d'entreprises est suivie du texte suivant:

«Outre les établissements ci-dessus notés, il y a encore diverses sociétés, dont trois entre autres ont un but remarquable; la première, qu'on nomme Abbaye des cordonniers, est très riche et applique tous ses revenus au soulagement des pauvres; la direction des pauvres veille surtout sur les pauvres honteux et les malades; tous les membres de cette direction travaillent gratis; enfin la confrérie des vigneron, célèbre par sa procession qui se fait tous les six ans; elle veille sur l'agriculture, elle fait faire par neuf commis experts deux visites par année sur toutes les vignes de Leurs Excellences de Berne et celles de notre hôpital; et en effet notre vignoble est bien celui qui est le mieux cultivé du pays; elle a surtout une bourse formée par des contributions volontaires dont le revenu est destiné pour des primes qui seront décernées aux vigneron qui se distingueront dans la culture de leurs vignes, lesquels ont été couronnés chaque fois que la Confrérie a sa fête.» cfp